
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE DE DIRECTION
Séance du 02 Mars 2016

Date de convocation :
Le 08 février 2016

Nombre :
- délégués titulaires : 18
- de présents : 8
- de votants : 8

- délégués suppléants : 14
- de présents : 3
- de votants : 2

N° d'inscription de l'acte
soumis à l'obligation de
transmission au Représentant
de l'État :
II/007/16

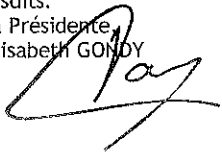
Secrétaire de Séance :
Mme Isabelle DUSCHET

Nos Réf : ID/IC

OBJET : Catalogue des tarifs
de l'OTC.

Ainsi fait et délibéré en
séance les jours, mois et an
susdits.

La Présidente,
Élisabeth GONDY



L'an deux mille seize, le 02 mars à dix-huit heures, le Comité de Direction s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Élisabeth GONDY, Présidente, suite à la convocation qui lui a été faite le 08 février 2016.

Étaient présents (11) :

Mme Élisabeth GONDY ; M. Grégory LELONG ; Mme Valérie TOMSON ; M. Guy HUART ; M. Didier JOVENIAUX ; M. Mattéo GUALANO ; Mme Isabelle CHOAIN ; Mme Yveline DRUELLE ; Mme Aurore COLSON ; Mme Marie-Andrée CHOTEAU ; Mme Anne GOZÉ.

Absents excusés : (8)

Mme Geneviève MANNARINO ; M. Laurent DEGALLAIX ; Mme Renée STIÉVENART ; Mme Monique GUILBERT ; M. Vincent HADOT ; Mme Denise CAPPELLE ; Mme Arlette MARCANT ; Mme Corinne COLLET DONNAINT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du Tourisme, et notamment ses articles L133-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole en date du 05 avril 2012, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (ÉPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière;

Vu les statuts de l'ÉPIC, approuvés par le Comité de Direction du 15 juin 2012 et notamment les articles 1er et 8 ;

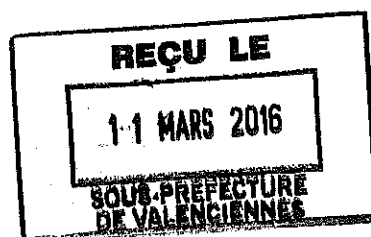
Vu la Convention portant missions et objectifs intervenant entre Valenciennes Métropole et l'Office de Tourisme ;

Vu la délibération n° 12/009 prise par le Comité de Direction dans sa séance du 18 juin 2012 ;

L'Office de Tourisme commercialise différents types de produits : visites pour individuels, packages groupes et congrès, boutique et billetterie... L'accroissement de son activité et le développement du service Congrès-Séminaires nécessitent de dresser le catalogue de l'ensemble des tarifs de Valenciennes Tourisme & Congrès (Cf. annexe).

Sur ces bases, il est proposé au Comité de Direction réuni le 02 mars 2016,

- De valider le catalogue des tarifs.



Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction

Par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

VALIDE :

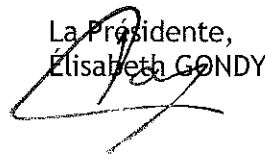
- **Le catalogue des tarifs.**

Ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Fait à Valenciennes, le 02 mars 2016

La Présidente,
Élisabeth GONDY



[Faint, illegible text, possibly a stamp or bleed-through]